

DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 8 décembre 2023

No de dossier : 540603-41

Me Véronique Dubois, Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

- Objet
- DPCMÉER – Demande relative à la méthodologie d'identification des éléments du réseau de transport principal
 - Commentaires de RTA
 - Dossier de la Régie : R-4190-2022

Chère consoeur,

À la suite de la révision du 30 novembre 2023 du Registre des entités visées par les normes de fiabilité (B-0114), notre cliente, Rio Tinto Alcan inc. (« **RTA** »), a constaté qu'il y avait une omission dans la description du poste Delisle de RTA.

RTA a aussitôt informé le Coordonnateur de la fiabilité (le « **Coordonnateur** ») d'ajouter dans la dernière colonne de droite du Registre (page 22) la note suivante :

« L'inscription au RTP prend effet le 1^{er} juillet 2025, à l'exception du départ de la ligne 3095. »

Un extrait du tableau est reproduit ci-après pour fins de référence.

HQ	Poste	Saint-Cesaire	230 - 120	Aucun	-	
HQ	Poste	Tilly	735 - 315	735 - 315	-	
HQ	Poste	Vignan	315	Aucun	-	
RTA	Ligne	L61	345	Aucun	O	L'inscription au RTP prend effet le xx mois 20xx 1 ^{er} juillet 2025
RTA	Ligne	L62	345	Aucun	O	L'inscription au RTP prend effet le xx mois 20xx 1 ^{er} juillet 2025
RTA	Poste	Delisle	345	Aucun	-	

En conséquence, RTA demande à la Régie de l'énergie de ne pas rendre sa décision visant à approuver le Registre jusqu'à ce qu'une version révisée du Registre lui soit transmise par le Coordonnateur.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

Dentons Canada S.E.N.C.R.L.



Pierre D. Grenier
PDG/ld